

Conventionnement ENT école et mise en place de l'accès aux ressources numériques (GAR) depuis l'ENT

Notice de conventionnement V.1

Ce document présente la démarche de conventionnement pour les collectivités et un tutoriel concernant l'obtention de cette convention par la plateforme Démarches Simplifiées.

Comment éditer la convention :

1. Prendre connaissance des éléments de présentation de la démarche

<https://www.ac-nancy-metz.fr/conventionnement-ent-ecole-collectivites-pour-l-acces-aux-ressources-numeriques-gar-depuis-l-ent-124727>

2. En partant du lien ci-dessous : réaliser la procédure (3 minutes)

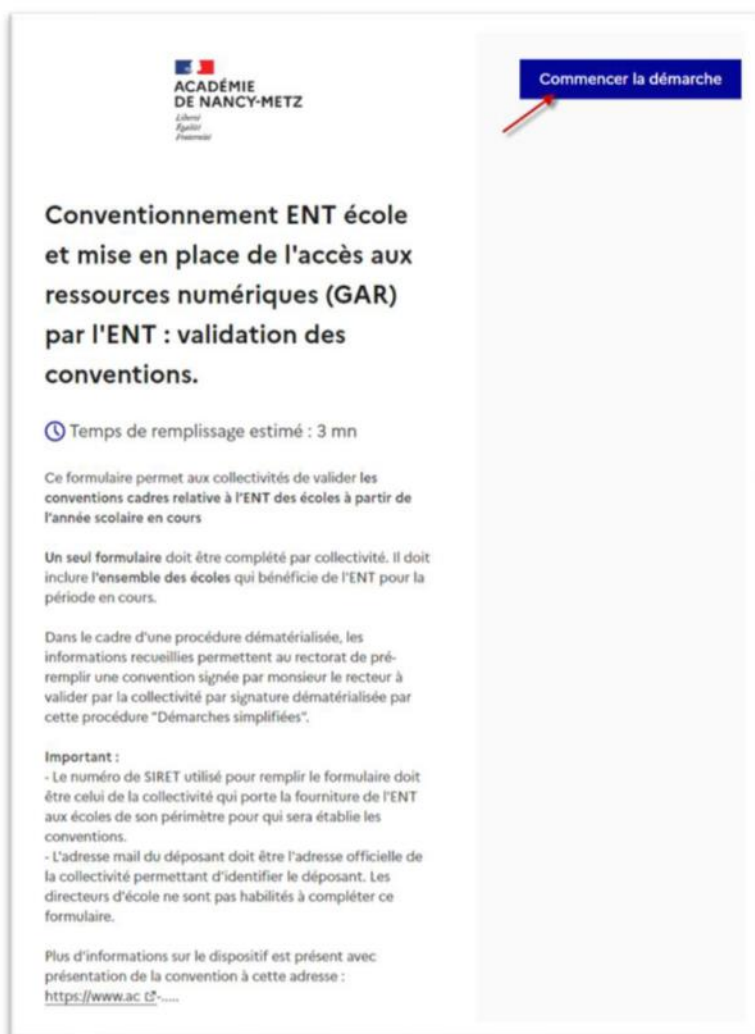
- La collectivité s'identifie grâce à son SIRET, désigne le signataire de la convention, choisit les écoles ENT de son périmètre, et désigne un référent ville (facultatif).
- La partie « 4 » du formulaire prévoit la signature dématérialisée de la convention par simple coche de la case et validation du formulaire.

3. En fin de parcours de création, la collectivité pourra télécharger la convention et la conserver.

4. Après établissement de la convention, l'académie se chargera du passage de l'information vers l'éditeur (AAF), pour que les élèves des écoles puissent bénéficier de l'accès aux ressources par le MédiaCentre.

Tutoriel Démarches Simplifiées concernant la création de la convention en signature dématérialisée par la collectivité.

1. Après avoir lu la page d'accueil, cliquer sur « Commencer la démarche »



ACADÉMIE DE NANCY-METZ
Liberté Égalité Fraternité

Commencer la démarche

Conventionnement ENT école et mise en place de l'accès aux ressources numériques (GAR) par l'ENT : validation des conventions.

🕒 Temps de remplissage estimé : 3 mn

Ce formulaire permet aux collectivités de valider les conventions cadres relative à l'ENT des écoles à partir de l'année scolaire en cours

Un seul formulaire doit être complété par collectivité. Il doit inclure l'ensemble des écoles qui bénéficie de l'ENT pour la période en cours.

Dans le cadre d'une procédure dématérialisée, les informations recueillies permettent au rectorat de pré-remplir une convention signée par monsieur le recteur à valider par la collectivité par signature dématérialisée par cette procédure "Démarches simplifiées".

Important :

- Le numéro de SIRET utilisé pour remplir le formulaire doit être celui de la collectivité qui porte la fourniture de l'ENT aux écoles de son périmètre pour qui sera établie les conventions.
- L'adresse mail du déposant doit être l'adresse officielle de la collectivité permettant d'identifier le déposant. Les directeurs d'école ne sont pas habilités à compléter ce formulaire.

Plus d'informations sur le dispositif est présent avec présentation de la convention à cette adresse : <https://www.ac.21-...>

2. Indiquer le numéro SIRET de la collectivité, « puis Valider »



Identifier votre établissement

Merci de remplir le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.

Pour trouver votre numéro SIRET, utilisez annuaire-entreprises.data.gouv.fr ou renseignez-vous auprès de votre service comptable.

Valider

3. Vérification des informations de la collectivité

Vérifier les informations recueillies puis « continuer avec ces informations » ou si erreur « utiliser un autre numéro SIRET »

Informations sur l'établissement

Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les informations suivantes concernant votre établissement.

Ces informations seront jointes à votre dossier.

MAIRIE

- Siret : ←
- Libellé NAF : Administration publique générale
- Code NAF : ←
- Adresse : ←

Nous allons également récupérer la forme juridique, la date de création, les effectifs, le numéro TVA intracommunautaire, le capital social de votre organisation. Pour les associations, nous récupérerons également l'objet, la date de création, de déclaration et de publication.

Les exercices comptables des trois dernières années pourront être joints à votre dossier.

→ [Autres informations sur l'organisme sur « annuaire-entreprises.data.gouv.fr »](#)

← →

4. Remplissez chaque partie du formulaire

1. IDENTIFICATION DU SIGNATAIRE DE LA CONVENTION

Saisir le prénom et le NOM : (ex : Jean GARCIA) *

←

En qualité de *

MAIRE PRÉSIDENT (E) Autre ←

Téléphone de contact de la collectivité *

 ←

Adresse mail de la collectivité *

 ←

Identifiez les écoles de votre périmètre collectivité :

- En choisissant tout d'abord la commune de l'école
- Puis dans le second menu déroulant qui apparait alors, en cliquant sur l'école choisie.
- Recommencer cette opération pour chacune des écoles de la collectivité en cliquant sur « Ajouter un élément pour « Les écoles du périmètre de la collectivité » »

2. CHOIX DES ECOLES DU PERIMETRE DE LA COLLECTIVITE

CHOISIR LES ECOLES : Faire un choix en sélectionnant la ville, puis l'école concernée. Répéter l'opération pour chacune des écoles concernées en cliquant sur "Ajouter un élément pour « Les écoles du périmètre de la collectivité » "

Les écoles du périmètre de la collectivité :

Commune dans laquelle se trouve l'école *

AMBLY SUR MEUSE ▼

Choix de l'école concernée *

Ecole primaire publique, AMBLY SUR MEUSE (0550636T)

Supprimer l'élément

⊕ Ajouter un élément pour « Les écoles du périmètre de la collectivité : »

Suit un élément facultatif : le référent ville pour l'ENT :

Si vous le souhaitez, vous pouvez indiquer ici un référent pour la collectivité en cochant le bouton « oui » puis en indiquant les coordonnées nom, prénom et adresse mail du correspondant. Dans le cas contraire cocher « non ».

3. IDENTIFICATION DU REFERENT COLLECTIVITE (FACULTATIF)

Le référent assure la gestion de l'espace de communication de la commune (périscolaire, service scolaire...) sur l'ENT. Sa désignation est facultative et l'ENT peut être utilisé par les écoles sans que la commune ne mette en place une communication particulière.

La collectivité souhaite désigner un référent collectivité. *

Oui Non

Saisir le prénom et le NOM du référent collectivité : (ex : Jean GARCIA)

Adresse de messagerie du référent collectivité

example.martin@exemple.fr

Après avoir lu et approuvé en interne de la collectivité [le fac-similé de la convention](#), il convient de valider la dernière partie en cochant simplement la case avant : « J'approuve le projet de convention tel qu'il m'est présenté sur le lien ci-dessus avec ... »

4. SIGNATURE DEMATERIALISEE DE LA CONVENTION

Avant de passer à la validation

. Vous devez vérifier les éléments de ce formulaire :

- 1. coordonnées du signataire
- 2. ensemble des écoles ayant accès à l'ENT pour votre collectivité.

. Vous devez télécharger le document ci-dessous (fac-similé de la convention) et le valider dans le cadre de vos instances de délibération.

https://www1.ac-nancy-metz.fr/entgar54/convention_fac_simile.pdf

. Cette opération vise à mettre en conformité les usages liés à l'ENT, à permettre aux écoles un accès par l'ENT aux ressources du MédiaCentre de l'ENT par l'intermédiaire du GAR (gestionnaire d'accès aux ressources) mis en place par le ministère.

. Dans le cadre de cette convention, les opérations techniques d'accrochage du GAR ne sont pas facturées aux collectivités.

Après avoir validé et déposé votre dossier, la convention sera automatiquement éditée et sera disponible immédiatement. Un email d'accusé d'acceptation sera alors envoyé à la collectivité. Il comportera un lien vers la convention ; celle-ci est également disponible au téléchargement depuis l'espace personnel de l'utilisateur.


J'approuve le projet de convention tel qu'il m'est présenté sur le lien ci-dessus avec les éléments qui sont indiqués dans ce formulaire : en particulier les coordonnées du signataire et les écoles concernées. J'accepte, reconnais et signe par la présente cette convention. *

Il ne reste plus qu'à « Déposer le dossier » en cliquant sur le bouton.

Votre brouillon est automatiquement enregistré. [En savoir plus](#)

Déposer le dossier

La démarche est terminée,
l'écran suivant s'affiche :



Merci !

Votre dossier sur la démarche Conventionnement ENT école et mise en place de l'accès aux ressources numériques (GAR) par l'ENT : validation des conventions, a bien été envoyé.

Vous avez désormais accès à votre dossier en ligne.

Vous pouvez échanger avec un instructeur.

Rendez-vous dans l'onglet résumé de votre dossier pour récupérer l'attestation qui est la convention pré-remplie que vous venez de signer numériquement par l'intermédiaire de démarches-simplifiées.

[Accéder à votre dossier](#)

[Déposer un autre dossier](#)